

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT**

**DE DEAUVILLE - NORMANDIE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie  
14130 Saint-Gatien-des-Bois  
tél . 02.31.65.68.68  
N°13/2019

**OBJET :**  
Présentation des comptes  
2018 de la CCI Seine  
Estuaire, Délégation du Pays  
d'Auge.

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE JEUDI 4 JUILLET A DIX HEURES TRENTE,  
LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 24 JUIN DEUX  
MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA  
PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT.

**Etaient présents**

Pour la Région Normandie      Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
   Monsieur Rodolphe THOMAS  
   Monsieur Emmanuel MEZERAY

Pour la Ville de Deauville      Monsieur Philippe AUGIER  
   Monsieur Pascal LEBLANC  
   Monsieur Didier PETIT

Formant la majorité en exercice.

Secrétaire de séance : Pascal LEBLANC

**NOMBRE DE DELEGUES  
EN EXERCICE : 9**

**PRESENTS : 6**

**REPRESENTES : 1**

**VOTANTS : 7**

**Vu :**

- les articles II.3 et V.6 du Sous-traité de gestion de l'aéroport de Deauville - Normandie,
- le rapport du Président,
- la présentation des comptes rendus d'activité et financier par l'exploitant.

**Le Comité Syndical**, à l'unanimité, prend acte de la présentation des comptes rendus d'activité et financier de l'exploitant pour l'année 2018, documents consultables au secrétariat du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville – Normandie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.

**REÇU LE :**

**25 JUL. 2019**

**SOUS-PRÉFECTURE  
DE LISIEUX**



Le Président,  
Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 25 juillet 2019

Après envoi en préfecture le 25 juillet 2019

Et publication ou notification le 25 juillet 2019

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT  
DE DEAUVILLE - NORMANDIE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie  
14130 Saint-Gatien-des-Bois  
tél . 02.31.65.68.68  
N°14/2019

OBJET :  
Adoption du Règlement  
Intérieur.

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE JEUDI 4 JUILLET A DIX HEURES TRENTE,  
LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 24 JUN DEUX  
MILLE DIX-NEUF, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA  
PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT.

NOMBRE DE DELEGUES  
EN EXERCICE : 9

**Etaient présents**

PRESENTS : 6

Pour la Région Normandie Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK  
Monsieur Rodolphe THOMAS  
Monsieur Emmanuel MEZERAY

REPRESENTE : 1

Pour la Ville de Deauville Monsieur Philippe AUGIER  
Monsieur Pascal LEBLANC  
Monsieur Didier PETIT

VOTANTS : 7

Formant la majorité en exercice.

Secrétaire de séance : Pascal LEBLANC

**Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5721-1 à L5721-8,
- l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2006 autorisant la création du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville – Normandie,
- le rapport du Président,

**Après en avoir délibéré**, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le Règlement Intérieur du Syndicat Mixte, ci-annexé, annulant celui du 13 Novembre 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.

**REÇU LE :**

**25 JUL. 2019**

SOUS-PRÉFECTURE  
DE LISIEUX



Le Président,  
Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 25 juillet 2019  
Après envoi en préfecture le 25 juillet 2019  
Et publication ou notification le 25 juillet 2019

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.